AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1990
FR0000035719-FS0834

25 août 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VIKTORIA INVEST

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 août 2017, la société à responsabilité limitée Flèche Intérim[1] (42 rue de Pontivy, 22600 Loudéac) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 22 août 2017, par suite d'une diminution du nombre total de droits de vote de la société VIKTORIA INVEST, le seuil de 5% des droits de vote de la société VIKTORIA INVEST et détenir individuellement 195 583 actions VIKTORIA INVEST représentant autant de droits de vote, soit 6,02% du capital et 5,09% des droits de vote de cette société[2].

À cette occasion, M. Valéry Le Helloco, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Financière VLH[3], Flèche Intérim[1] et Le Clézio Industrie[4] qu'il contrôle, **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 22 août 2017, 823 176 actions VIKTORIA INVEST représentant 1 066 910 droits de vote, soit 25,33% du capital et 27,77% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Le Clézio Industrie SAS[4]	361 404	11,12	361 404	9,41
M. Valéry Le Helloco	246 834	7,59	490 568	12,77
Flèche Intérim SARL[1]	195 583	6,02	195 583	5,09
Financière VLH[3]	19 355	0,60	19 355	0,50
Total Valéry Le Helloco	**823 176**	**25,33**	**1 066 910**	**27,77**

[1] Contrôlée par M. Valéry Le Helloco.
[2] Sur la base d'un capital composé de 3 250 000 actions représentant 3 842 370 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).
[4] Société par actions simplifiée (sise Le Moulin de Saint Caradec, 22600 Trévé).